Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires =

Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni

popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 41 (1951)

Artikel: Le cortège charivarique du Mardi-gras = L bètche (I rètyètye) d

Karimantran

Autor: Surdez, Jules

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1005721

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Traduction

Maître-charpentier, et vous, ouvriers,

Voilà enfin montée la charpente de cette belle maison neuve! Si le vent d'ouest, la bise, la neige, le feu du ciel ou de la terre, ne s'en mêlent pas, elle se tiendra ainsi toute droite des centaines d'années durant.

Vous n'avez épargné ni vos peines, ni votre sueur, pour scier, pour «ligner», pour manier la hache et la hachette à main, pour creuser, assembler, «chapuiser».

Les poutres verticales et horizontales, les chevrons, les pièces de bois portant les lattes, les rebords des toits et même les chéneaux de bois sont sortis de vos mains et de vos outils.

Vous n'aviez jamais une mine renfrognée, comme d'aucuns, mais vous riiez aux éclats. Vous siffliez comme des oiseaux, vous jodliez comme des gars qui, le dimanche soir, reviennent de la veillée.

Nous vous souhaitons de pouvoir monter encore des charpentes dans 50 ans, de ne rendre le dernier soupir qu'à l'âge de 100 ans et que vous alliez tout droit au paradis.

Pour vous récompenser ce soir, après souper, nous danserons avec vous, maître, avec vos ouvriers et avec l'apprenti.

Ayez l'obligeance de recevoir ce «bouquet» avec autant de joie que nous en avons ressentie en l'arrangeant, en l'enrubannant. Clouez-le à la poutre faîtière de sorte que la brise la plus légère fasse flotter ses rubans et qu'on l'aperçoive de toutes les parties du village et depuis la fin des prés.

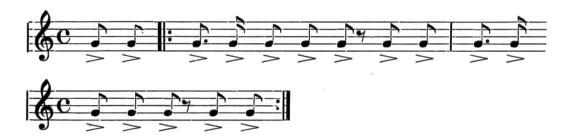
Le cortège charivarique du Mardi-gras (L bètchè (l rètyètyè) d Karimantran)¹ par Jules Surdez, Berne

Dans tout le Jura², autrefois, les jeunes gens organisaient, la nuit du Mardi-gras, un cortège charivarique qui, de minuit à l'aube, défilait sans trêve dans les rues. Celui de Porrentruy, le *rètyètyè*³, prend chaque année moins d'importance tandis que le *bètchè*⁴ de Saignelégier devient toujours

- ¹ Karimantran, à Porrentruy, Karimantra, à St-Ursanne, Carême-entrant, Mardi-gras, Carnaval, carnaval ou masque, personne déguisée, personne mal fagotée.
- ² Jura bernois, ancienne principauté épiscopale; c'est le «galetas» donné en 1815, à Vienne, aux Bernois, en échange du «grenier» vaudois.
- ³ et ⁴ rètyètyè, bètchè, onomatopées imitant le bruit du bètchè ou du rètyètyè, soit du cortège charivarique en Ajoie ou aux Franches-Montagnes. bètchè s. m., tesson (de verre, de poterie), clochette fêlée, ferraille; souin.nè l bètchè, sonner le —, résonner comme une cloche ou un récipient fêlés.

plus bruyant. Cette coutume est si bien entrée dans les mœurs qu'elle n'est pas prête de disparaître. Les autorités civiles ou religieuses, à la suite de certains abus, essayèrent parfois de la supprimer. Elle languissait durant quelques années puis renaissait plus tapageuse et tumulteuse que jamais.

Au dernier coup de minuit, le funambulesque cortège se met en marche, précédé du porteur d'une gigantesque lanterne, aux parois de papier couvertes de caricatures d'un goût douteux, et d'un frappeur de grosse caisse dont la mailloche martèle inlassablement le ban suivant d'une mesure, au rythme monotone et lassant:



Les autres participants, de plus en plus nombreux, les suivent à la queue leu leu. Ils sont armés des instruments les plus hétéroclites: de couvercles de marmites, en guise de cymbales, d'estagnons, servant de timbales, de faulx, tenant lieu de triangles, de grelotières⁵, remplaçant les chapeaux chinois, de sonnailles de toutes grandeurs, de trompes de chasse, de fouets⁶ qui claquent comme des coups de feu et cinglent parfois les fenêtres. C'est une sérénade endiablée, affolante, assourdissante, dont tous les concertants suivent la cadence marquée par la grosse caisse et qui se fait entendre à intervalles assez courts jusque dans les ruelles les plus retirées.

Cette mesure obsédante, indéfiniment répétée, fait passer une nuit blanche à tous ceux qui ont eu la hardiesse de se coucher. A peine se sont-ils légèrement endormis — la farandole infernale s'étant quelque peu éloignée — que le tapage nocturne reprend de plus belle et réveille les malheureux. Ceux-ci murmurent, pestent, jurent qu'ils demanderont en haut lieu l'interdiction du bètchè, puis s'assoupissent de nouveau.

Le tintamarre augmente jusqu'à la piquette du jour car chaque aubergiste place devant une fenêtre quelques bonnes bouteilles où les participants à la bacchanale puisent de nouvelles forces. Les premières lueurs de l'aube dispersent comme par enchantement le cortège charivarique. Las et décontenancés, les farandoleurs rentrent prestement chez eux, font un brin de toilette, mangent sur le pouce, puis se rendent à leur travail. L'aprèsmidi, leur air contrit aura vite disparu, l'entrain leur reviendra pour le

⁵ koulètch s. f., grelotière.

⁶ riom s. f., fouet.

cortège carnavalesque où l'on reverra le tarare⁷ enchanté qui, en un tour de manivelle, métamorphose une vieille femme en une accorte jeune fille, et où l'on entendra publier une satire plus ou moins spirituelle des faits et gestes de la vie locale au cours de l'année.

Le lendemain, à la messe des Cendres lorsque le prêtre rappellera aux gars turbulents, comme aux autres fidèles, que l'homme n'est que cendre et poussière, ils auront vergogne de s'être pareillement divertis. Ils se promettront bien ne de plus jamais prendre part au bruyant et harassant bètchè. «Ce sont serments que vent emporte», et il vente fort, aux Franches-Montagnes, devant les portes . . . Au fur et à mesure que se rapproche le jour fatidique de Karimantran, les folâtres noctambules se remémorent les amusantes péripéties du dernier cortège nocturne. Ils se revoient, affublés de blouses ou de chemises grotesques, montant jusqu'au galetas d'une maison dont les maîtres ont oublié de fermer à clef la porte d'entrée . . .

Les belles résolutions prises le premier jour du Carême faiblissent de jour en jour puis s'évanouissent, dans la nuit de Carnaval, au premier coup de mailloche asséné sur la grosse caisse et dès qu'est arboré le flambeau gigantin orné de pochades.

L'appensionnement

par Marius Fallet, La Chaux-de-Fonds

Dans la plupart des familles jurassiennes, la grand'mère et le grand-père étaient à l'honneur. La société agricole et artisanale d'autrefois pouvait intégrer les vieux, veuves, veufs et survivants, avec une facilité relative.

Les minutaires des notaires erguéliens de jadis mentionnent assez fréquemment des actes ou contrats d'appensionnement. C'était une disposition entre vifs selon la coutume, sinon un contrat entre deux ou plusieurs personnes (le père, la mère, les enfants, des proches parents, voire des tiers bienveillants, parfois même des servantes ou des domestiques), par lequel l'un des contractants donnait à l'autre une partie ou la totalité de ses biens, sous telles conditions que les parties contractantes stipulaient.

Le paysan et son épouse, le paysan devenu veuf, la paysanne veuve, l'artisan et son épouse, devenus vieux, incapables de travailler plus long-temps et de gérer leurs affaires, abandonnaient leurs biens à leurs héritiers, afin que ceux-ci leur assurassent une existence honnête jusqu'à la mort et un ensevelissement honorable, autrement dit chrétien.

⁷ appelé aussi *mlin dè vèy fan.n*, moulin des vieilles femmes. (Il suffit que la personne déguisée en vieille femme introduite dans le tarare change de masque, de coiffure, de tablier, de chaussures à l'intérieur, pour qu'il en ressorte une jeune fille.)